



Botanique

Visite du terril du Quesnoy à Trivières (La Louvière)
11 juillet 2025

Guide Flavio Mantesso, 7 participants, rapport : M. Cnudde, notes : A. Smoos, L.-M. Delescaille, J. Margot
Relecture : Pascale Debras, Flavio Mantesso
Temps très chaud, ensoleillé, absence de vent



Au nord de l'axe Mons-Charleroi-Namur-Liège, une zone étroite, appelée le « Sillon houiller », est composée de calcaires carbonifères ainsi que d'épaisses séries de grès et de schistes dans lesquelles sont intercalées des couches de charbon. Les mouvements tectoniques et les différentes transgressions marines ont enfoui les veines de charbon à des profondeurs diverses. La bande houillère exploitable n'a qu'une dizaine de kilomètres de large. Le Terril du Quesnoy est associé à des puits d'extraction de 950 m de profondeur.

Il est le plus grand de la chaîne de terrils de la région du Centre. Ses plus de 44 ha ont été constitués en Réserve Naturelle Domaniale par arrêté du Gouvernement wallon

le 7 novembre 2024. Il est accompagné d'un plan de de gestion dont la responsabilité de l'exécution a été confiée au DNF du cantonnement de Nivelles.



En 1973, après 70 ans d'exploitation le Quesnoy, l'ultime siège de la SA des Charbonnages de Bois-du-Luc ferme ses portes. C'est le dernier charbonnage à extraire du charbon dans la région du Centre.

A la fin du siècle passé, le terril a été réexploité en vue d'y récupérer le charbon résiduel. Cette nouvelle activité qui n'a duré que quelques années mais elle a modifié le relief du terril en créant de nombreux « microreliefs ». Comme les modifications sont relativement récentes, le terril présente encore des espaces dénudés avec leurs espèces pionnières toujours observables.

L'accès au public est limité aux chemins et endroits bien signalés. Le parcours est aisé et l'accès au plateau du sommet est facilement accessible malgré un dénivelé de 64 m et une altitude d'environ 157 m.

Le matin nous contournons terril. Deux constructions encadrent l'entrée. Il ne reste quasi aucune trace du passé industriel mises à part ces deux tours qui ont été restaurées, derniers vestiges d'une entrée qui se voulait imposante. L'après-midi nous montons jusqu'au sommet en suivant le tracé indiqué sur la photo aérienne ci-dessus.



Un terril est un cône de déchets miniers variés, instables et stériles. A sa couleur foncée qui conserve la chaleur peuvent s'ajouter des phénomènes de combustion interne qui sont susceptibles d'augmenter la température du nouveau sol. Sa surface n'est pas plane.

Pour stabiliser le sol et réduire les risques d'éboulement, des banquettes ont été aménagées en paliers ou terrasses. Au fil du temps, des ravins et des anfractuosités se sont formés naturellement. Ces événements s'ajoutent aux difformités liées à la dernière activité industrielle. Ce sont autant de niches écologiques où le taux d'humidité lié à la capacité de rétention de l'eau du sol, du sous-sol et l'irradiation solaire peuvent varier considérablement.

Constitué de matériaux divers, il existe dans le terril, en profondeur, des niveaux imperméables : l'eau pluviale s'infiltré, s'accumule à ces niveaux, ressort et ravine les pentes. L'eau s'accumule aussi sporadiquement en surface, sur les replats, pour former des petites mares vite colonisées par *Calamagrostis epigejos* (Roseau des bois) et *Juncus inflexus* (Jonc glauque).

C'est le cas, par exemple, pour une mare en pleine lumière au sommet.

A propos de *Juncus inflexus* voici un petit rappel bien utile de notre guide :

Juncus inflexus affectionne l'humidité des berges. On le trouve également sur des prairies, friches, bords de chemins humides et peu acides. La gaine noire, luisante qui entoure la base des feuilles et la moelle cloisonnée des tiges permettent de l'identifier avec sûreté (photo ci-contre). Ajoutons encore deux critères d'identification : la couleur vert-bleu (glauque) des feuilles et la présence de nombreux sillons longitudinaux sur la tige.



Une mare vaseuse, au pied du terril, est remplie de têtards issus de la ponte du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*). Celui-ci se contente de flaques temporaires pour sa reproduction.

Nous ne dresserons pas la liste des espèces abritées par le terril mais nous mettrons en lumière quelques situations représentatives.

Dès le départ nous observons très nettement que l'exposition détermine deux biotopes distincts : l'adret qui paraît désertique et l'ubac qui est entièrement boisé. Des stades intermédiaires laissent supposer que la colonisation par les ligneux se réalisera tôt ou tard pour l'ensemble du terril. C'est l'évolution naturelle. Faut-il la contrarier pour préserver les espèces de pelouse, parfois rares ?

C'est un chemin boisé d'un côté et colonisé par une population de *Phragmites australis* de l'autre, qui nous amène au pied du terril. La présence de *Phragmites australis* indique que le sol est gorgé d'eau.

La digue n'étant plus étanche, la roselière se remplit de terre et commence à s'assécher. Les saules occupent une place de plus en plus importante de son côté.

Dans l'ombre des arbrisseaux se dessinent les silhouettes de *Epipactis helleborine*.

Nous marquons un arrêt devant un Peuplier baumier de l'Ouest (de l'Amérique du Nord), *Populus*



trichocarpa. Cette espèce a été introduite par l'homme, pour sa croissance rapide et surtout pour sa capacité à produire de nombreux drageons et à consommer d'énormes quantités d'eau. Ici, sa présence sans drageons fait penser à une colonisation récente.

Les jeunes rameaux anguleux de *P. trichocarpa* permettent de le distinguer de *P. balsamifera* dont les jeunes rameaux sont arrondis. Les deux espèces font partie du groupe des peupliers baumiers.

Certaines espèces sont arrivées naturellement sur le site grâce à la pluie, au vent et aux oiseaux qui dispersent les graines. D'autres comme le Robinier faux-acacia (*Robinia*

pseudoacacia) ont été introduites par l'homme parce qu'il fallait impérativement stabiliser rapidement les pentes et verdir ce qui pouvait être pris pour un tas monstrueux de déchets industriels. Cette nécessité, voire obligation de végétaliser un site industriel désaffecté explique que nous rencontrerons des alignements de peupliers, de pins sylvestres.

Le Robinier faux-acacia se montre invasif sur le versant sud mais sa propagation est contrôlée par un fauchage régulier assuré par un club de parapente qui a besoin de zones bien dégagées.

Les espèces pionnières (qui s'accommodent des milieux dégradés) sont les bouleaux (*Betula pendula*), les saules (*Salix alba*, *Salix cinerea*, *Salix caprea*...), l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), le Peuplier tremble (*Populus tremula*). Ces arbres ont en commun un système racinaire profond qui s'étend horizontalement formant un réseau étendu et dense et donc capable de stabiliser un sol mouvant, de retenir l'eau pluviale et de capter les rares nutriments disponibles nécessaires à leur développement. Les racines des saules sont en plus capables de capter l'oxygène même lorsqu'elles sont noyées. Chez l'aulne comme chez le saule, l'ancrage au sol est renforcé par une puissante racine pivotante. Les racines des aulnes hébergent des bactéries symbiotiques capables de fixer l'azote atmosphérique ce qui enrichit le sol et profite aux autres espèces.

Ces espèces de lumière, à croissance rapide, ont résolu le problème des pentes mobiles, de la mauvaise répartition de l'eau dans le sous-sol et de la rareté des nutriments.

Ces espèces préparent le terrain pour les suivantes. Le groupement à *B. pendula* va céder progressivement la place aux groupements forestiers.

Nous avons observé :

Acer campestre, *A. platanoides*, *A. pseudoplatanus*, *Carpinus betulus*, *Castanea sativa*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Fraxinus excelsior*, *Juglans regis*, *Prunus serotina* (Souvenons-nous de l'odeur d'amande amère des feuilles froissées), *Quercus robur*, *Sorbus aucuparia*...

En lisière de forêt, les belles fleurs jaune vif de *Pulicaria dysenterica* ne passent pas inaperçues.

Notons que la présence, sur le site, d'un seul massif de Buddleia de David (*Buddleja davidii*) qui est également une espèce pionnière, n'a pas, pour l'instant, le comportement d'une espèce exotique invasive.

Nous débouchons sur une friche à Calamagrostis ou roseau des bois (*Calamagrostis epigejos*). Cette graminée vivace forme, ici, sur une zone qui a été incendiée par accident, un peuplement très dense grâce à ses rhizomes traçants qui ont résisté au feu. Le réseau épais de ces rhizomes empêche le développement des autres espèces. Seuls quelques pieds de *Dipsacus fullonum* émergent du tapis vert clair.



A la lisière de cette friche, sur un sol encore nu, pierreux, au pH proche de la neutralité (mesuré sur le terrain), en plein soleil, on identifie les espèces ci-après. Elles sont communes des pelouses sèches des terrils où le sol est sec, pierreux, pauvre, plutôt calcaire, ensoleillé.

Artemisia vulgaris, *Carlina vulgaris* (photo ci-dessous à gauche), *Echium vulgare*, *Hypericum perforatum*, *Inula conyzae*, *Lathyrus latifolius* (la Gesse à larges feuilles), *Lotus corniculatus*, *Oenothera deflexa*, *Picris hieracioides*, *Saponaria officinalis*, *Senecio inaequidens*, le Sénéçon sud-africain, toxique. Il a une capacité d'adaptation remarquable à tous les milieux ouverts perturbés et seuls les sols gorgés d'eau ne lui conviennent pas (photos ci-dessous à droite).



A. Dauvrin

La détermination d'une potentille nous demande un temps de réflexion.

Voici le raisonnement de L.-M. Delescaille.

« Les feuilles de la base ont plus de 3 folioles et le calice n'est pas fortement accrescent. Il ne s'agit pas de *Potentilla norvegica*. Il reste *P. intermedia* et *P. inclinata*.

Le nombre de folioles des feuilles inférieures est de 5 (rarement 3) chez *P. intermedia*, 5 à 7 chez *P. inclinata*.

Le nombre de dents de la foliole médiane est de 3 -5 (6) chez *P. intermedia*, 5-9 (11) chez *P. inclinata*.

Le caractère de la pilosité est apparemment peu fiable car variable.

D'après la Flore générale de Belgique (Lawalrée, 1959) vol. III - fasc. II, un autre caractère est celui de la taille et de la forme des bractées formant le calicule qui sont linéaires-lancéolées chez *P. inclinata*, subobtusées à subaiguës au sommet chez *P. intermedia* ». Il s'agit donc de *Potentilla intermedia* !

S'il fallait encore lever un dernier doute, regardons les stipules ; celles de *P. intermedia* sont entières alors que chez *P. inclinata* elles sont incisées-dentées (voir Rothmaler, p.342 et photos ci-dessous).

Référence utile : <https://gobotany.nativeplanttrust.org/species/potentilla/intermedia/>



Nous longeons une portion d'un talus exposé au soleil, entièrement recouverte par *Clematis vitalba*, une espèce vigoureuse, envahissante, qui joue le rôle de couvre-sol et stabilise les talus. Ses besoins en azote sont importants et *Trigonella alba* (anc. *Melilotus albus*) observé dans les environs proches pourrait bien en être la source. C'est une légumineuse qui supporte très bien la sécheresse. Son odeur témoigne de la présence de coumarine comme c'est le cas pour *Trigonella officinalis*, le Mélilot officinal à fleurs jaunes.

Cette molécule, agent anorexigène, protège la plante contre les herbivores. Sa sécrétion par les racines améliore l'absorption du fer dans les milieux pauvres en ce micronutriment.

Les racines des légumineuses portent des nodosités abritant des bactéries capables de fixer l'azote atmosphérique dans le sol. *T. alba* a très bien pu préparer le terrain pour *Clematis vitalba*. Sur le site, *T. alba* est accompagné de *Daucus carota* comme cela arrive souvent. Ce sont deux espèces à racines pivotantes qui contribuent à rendre la structure du sol plus accueillante à l'implantation d'autres espèces.

En lisière d'un bois de feuillus, au soleil, apparaissent les fleurs bien ouvertes de *Centaurium erythraea* (l'Erythrée petite centaurée, *Gentianaceae*), une espèce héliotrope.



Pulicaria dysenterica



Centaurium erythraea

Le long d'un champ de maïs, là où le sol est riche en bases et en nutriments, se développent des espèces des milieux perturbés par l'activité humaine (photos ci-dessous). Il s'agit ici de *Chenopodium hybridum* (le Chénopode hybride considéré comme rare dans la flore bleue) accompagné de *Chenopodium album*, de *Lepidium didymum* (anc. *Coronopus didymus*, Corne-de-cerf à deux lobes, Brassicacée velue à odeur fétide au froissement) et de *Veronica arvensis*.



André Smoos nous apporte une information supplémentaire à propos de *Lepidium didymum* :

« L'apôtre Thomas était appelé le Didyme, la traduction grecque du nom araméen Thomas signifiant le jumeau. Pour la botanique, le glossaire de la Flore donne : « Didyme se dit d'un fruit formé de **deux** parties globuleuses-hémisphériques, plus ou moins soudées ensemble. Ce type de fruit existe aussi chez des Apiacées, des Brassicacées. On en trouve un autre exemple remarquable chez *Biscutella laevigata*.



Habitus de *L. didymus* (A. Smoos)



Fruits de *L. didymus* (A. Smoos)

L. didymum est une espèce caractéristique de la classe des végétations annuelles subnitrophiles des stations hyperpiétinées. *Lepidium ruderale*, *Matricaria discoidea*, *Plantago major*, *Poa annua* et *Polygonum aviculare* sont les espèces communes qui occupent le même biotope. Elle est plus présente dans la partie nord du pays et reste rare au sud du sillon Sambre-et-Meuse. D'origine américaine, elle est en expansion (quasi inexistante en Wallonie selon l'Atlas de 1972). La corne-de-cerf est même considérée comme invasive ».

Galeopsis angustifolia (le Galéopsis à feuilles étroites) a été observé sans surprise. Cette lamiacée est une pionnière des éboulis calcaires, capable de coloniser rapidement un milieu ouvert et sec.



Galeopsis angustifolia



Trigonella alba

Sur notre parcours nous croisons une autre association intéressante : un groupement à *Tussilago farfara* typique des milieux perturbés et humides. L'espèce est une pionnière qui contribue à la stabilité des sols. On la trouve ici accompagnée de *Phragmites australis* qui joue un rôle important dans la lutte contre l'érosion et la rétention des sédiments grâce à un système racinaire dense. On remarque *Convolvulus sepium* qui s'est lancé à l'assaut du groupe végétal. Ses exigences par rapport au sol (humidité et nutriments) sont rencontrées grâce aux espèces qu'il enlace. *Epilobium hirsutum* complète l'ensemble. C'est une espèce adaptée aux milieux humides capable de réduire les polluants dans les milieux aquatiques.

Plus loin, nous marquons un arrêt devant une portion de pente exposée au sud. La zone est parsemée de rosettes, celles du stolonifère *Pilosella bauhini* (anc. *Hieracium bauhini*). En l'absence de tiges fleuries, c'est l'observation de la pilosité de la face inférieure de la feuille qui est déterminante. Le limbe est non denticulé, il n'y a pas de poils étoilés. Sur le sol noir de la pente apparaissent de nombreux stolons portant de nouvelles rosettes. Nous assistons à un assaut végétal, une opiniâtre conquête du territoire. Fait remarquable, aucune autre espèce n'est observée là où se répand *P. bauhini*. L'explication se trouve au niveau des racines. Celles-ci produisent des substances allélopathiques qui inhibent la germination des graines des autres espèces mais aussi des siennes. Ce n'est pas un problème pour *P. bauhini* puisqu'il compte sur ses nombreux stolons pour assurer sa multiplication. Ceux-ci compensent la germination quasi impossible des graines tout en formant comme un filet naturel freinant le glissement des pierrailles.



Sur le plateau nous avons pu identifier quelques espèces rares qui supportent les sols pauvres, secs. Avec le changement du climat leur endurance est mise à l'épreuve. Au-dessus du terril, depuis quelques années, il y fait trop chaud trop longtemps et cela décime certaines populations.

Cela concerne les espèces suivantes :

Logfia minima (anc. *Filago minima* la Cottonnière naine, *Asteraceae*) recouverte d'un trichome argenté. Celui-ci protège la plante contre la chaleur, les UV et la déshydratation (photos ci-dessous à gauche).

Aira caryophyllea (la Canche caryophyllée, *Poaceae*) est une espèce caractéristique des milieux ouverts sur des sols superficiels, sablonneux et pauvres en nutriments (photo ci-dessous au centre). Les épillets écartés au sommet des rameaux sont typiques.

Epilobium brachycarpum (l'Epilobe d'automne, *Onagraceae*) est une espèce très rare en Région wallonne mais en expansion récente. Elle trouve sur le terril le milieu perturbé, ouvert, ensoleillé qui lui convient (photos ci-dessous à droite).



Spargularia rubra (la Sabline rouge, *Caryophyllaceae*) est moribond. Il devrait étaler ses nombreuses tiges ramifiées près du sol. C'est avec peine que nous retrouvons sa trace (photo ci-contre).

Signalons aussi la présence de *Alnus cordata* (l'Aulne à feuilles en cœur), espèce en principe ornementale.

En ce qui concerne les petites espèces herbacées, citons *Clinopodium acinos* (la Sarriette des champs) et *Arenaria serpyllifolia* (la Sabline à feuilles de serpolet).

Et enfin n'oublions pas le rare *Catapodium rigidum* (la Fétuque raide).

La vue à 360°, au-dessus du terril est époustouflante.

Un couple de Machaon jaune (*Papilio machaon*) virevolte près de nous. Il ajoute une touche surréaliste à ce lieu hors du commun.

Nous redescendons et nous dressons la liste de quelques espèces herbacées qui s'accrochent sur le versant sud, s'installent sur le moindre replat bravant la mobilité de leur support, les écarts de température, la disponibilité aléatoire de l'eau et des nutriments :

Carlina vulgaris (La Carline commune, *Asteraceae*)

Echium vulgare (La Vipérine, *Boraginaceae*)

Pilosella officinarum (anc. *Hieracium pilosella*) (l'Epervière piloselle, *Asteraceae*)

Oenothera deflexa (l'Onagre à petites fleurs, *Onagraceae*)

Petrorhagia prolifera (l'Œillet prolifère, *Caryophyllaceae*). Il a fallu un œil averti pour repérer la minuscule fleur rose.

Reseda lutea (le Réséda jaune) et *Reseda luteola* (la Gaude) *Resedaceae*



Reseda lutea



Oenothera deflexa



Petrorhagia prolifera

A. Smoos

Ci et là, un jeune arbuste brave l'adversité : les tout premiers prémices d'une colonisation par les feuillus.

D'où viennent toutes ces espèces qui verdissent un terril alors qu'au départ il n'est jamais qu'un amas de résidus stériles ?

Il y a plusieurs origines à l'apparition de la végétation sur les terrils. Nous avons déjà évoqué l'origine naturelle. L'homme a aussi été et est un facteur important dans l'introduction artificielle d'espèces sur les terrils... et ailleurs (anthropochorie). Par le passé les mineurs jetaient leurs déchets de nourriture sur le terril. La semelle de leurs bottines devait également contenir un contingent de semences. Aujourd'hui ce sont probablement encore les bottines des visiteurs qui prennent le relais.

Lathyrus latifolia (la Gesse à larges feuilles) est un bel exemple d'espèce évadée des jardins. Sa présence sur le site n'est pas encore un problème.

L'apport de semences n'est pas en lui seul suffisant. Il faut bien entendu que celles-ci rencontrent les conditions favorables au développement des plantes à venir.

Le terril du Quesnoy abrite une succession de biotopes différents qui fait la richesse de sa flore.

La végétation d'un terril est loin d'être figée. L'évolution naturelle des milieux est en marche depuis les espèces pionnières jusqu'à la forêt de feuillus. Sans intervention humaine pour maintenir certains espaces ouverts, le terril sera un jour complètement recouvert par une forêt. A ce moment-là, certaines espèces rares auront disparu avec leurs niches écologiques.

La roselière est également menacée. L'étanchéité des digues devrait être restaurée afin d'éviter l'assèchement complet. Les mares souffrent des longues périodes sans pluies. Les recreuser permettrait peut-être d'augmenter leur réserve d'eau pluviale et d'éliminer l'excès de végétation.

Le site est très fréquenté. Le parapente, l'aéromodélisme et le VTT, activités auxquelles s'ajoutent des pratiques illégales de moto-cross et de quad, peuvent provoquer d'importants dégâts. Les passages accentuent les phénomènes d'érosion. Le piétinement malmène une flore rare sur les pelouses sèches.



Ci-après :

Diagnose de *Festuca lemanii* (A. Smoos)

Diagnose du binôme *Carex leersii* et *Carex divulsa* (A. Smoos)

Quelques bryophytes du terril (A.Smoos)

Présence (fugace) de *Holosteum umbellatum* sur les terrils (d'après les remarques de J. Margot)

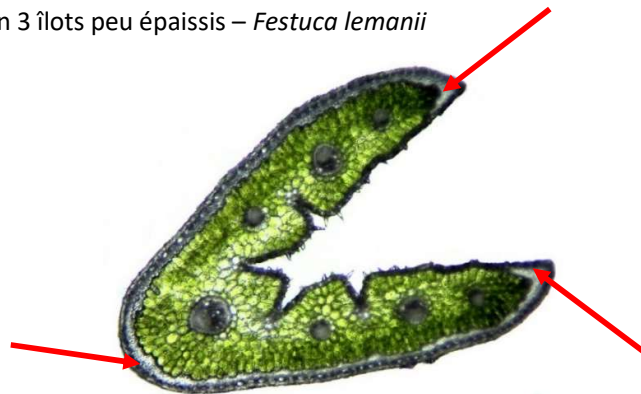
Diagnose de *Festuca lemanii*

C'est une fétuque du groupe de *Festuca ovina* dont les pousses stériles sont intravaginales (voir Flore (1) page 243 point 1 : Plante cespiteuse à feuilles filiformes). On la trouve sur terrain sec, filtrant, le plus souvent calcaire. C'est ainsi qu'elle est souvent observée sur nos rochers calcaires.

Au point 10 de la clé, deux choix sont possibles ; optons pour : feuilles comprimées latéralement.

Au point 15 : feuilles à 7 faisceaux ...

Au point 18 : sclérenchyme en 3 îlots peu épaissis – *Festuca lemanii*



Festuca lemanii : coupe transversale dans la feuille, position des 3 îlots de sclérenchyme

La couche de sclérenchyme ne fait que de 1 à (3) cellule(s) d'épaisseur sur tout le contour et un peu plus aux trois sommets.

Diagnoses de *Carex leersii* et *C. spicata* :

Les tiges de ces deux laïches semblaient sortir de la même touffe cespiteuse, alors que ce sont deux espèces bien distinctes.

Carex leersii était une sous-espèce de *C. divulsa*, d'ailleurs assez rare. Elle est aujourd'hui considérée comme une espèce à part entière.

La distinction entre les deux se trouve à la page 149 de la Flore (1) point 22. Il s'agit de la forme de l'utricule qui est largement ovoïde chez *C. leersii*, alors qu'il est étroitement ovoïde chez *C. divulsa*. Notons également que les utricules sont très étalés à maturité chez le premier et peu étalés pour l'autre. Nous avons constaté que les tiges dans la touffe étaient bien dressées et non arquées. Le caractère vert-jaunâtre de la tige aurait dû être observé plus tôt dans la saison, en effet, la sécheresse a tendance à tout jaunir.



Carex leersii : partie de l'inflorescence

Carex divulsa : inflorescence (Malonne 2025)

Un exemplaire de *Carex divulsa*, récolté à Malonne, est pris pour comparaison.



Utricules : *Carex leersii* à gauche et *Carex divulsa* à droite

Quelques tiges de *Carex spicata* sont mêlées à celles de *C. leersii*. L'épi est bien plus court, plus compact et l'examen de la ligule aiguë écarte la possibilité de se trouver en présence de *C. piraë*. L'utricule a la réputation d'avoir « un petit bedon » ! Le constater à la loupe de terrain n'est pas évident et demande une certaine habitude. Aussi, suivons-nous le conseil de réaliser une coupe longitudinale de cet utricule. On voit que la base de l'akène surmonte un amas de matière spongieuse. Vu de l'extérieur, cette masse fait un petit renflement un peu plus clair qui n'a rien d'évident.



Quelques bryophytes du terril

En ce qui concerne la bryologie, la période de plein été est considérée comme saison morte, au moins en-dehors des vallées humides. Alors sur un terril, en plein cagnard, autant dire qu'on marche sur les mousses avec une parfaite indifférence. Malgré tout, les parties boisées conservent suffisamment de fraîcheur pour le maintien de quelques espèces moyennes et fortes. C'est ainsi, bien que plus attentif à la découverte des phanérogames du site, j'en ai déterminé plusieurs : *Brachythecium glareosum*, *B. rutabulum*, *Calliergonella cuspidata*, *Campylopus introflexus*, *Ceratodon purpureus*, *Fissidens* sp., *Hypnum cupressiforme*, *Kindbergia praelonga*, *Polytrichum piliferum*, *Pseudoscleropodium purum*, *Thuidium tamariscinum*.

Dans les parties plus dégagées, les espèces indigènes subissent la forte concurrence de *Campylopus introflexus* qui est une espèce invasive notoire. Elle est aujourd'hui commune en Wallonie. Elle est originaire de l'hémisphère austral et a été trouvée chez nous pour la première fois en 1967. Elle est acidophile thermophile, particulièrement abondante dans les landes à callune, dans les coupes forestières, sur la tourbe étrepée. Le sol du terril se rapproche des landes sablonneuses où elle se propage rapidement. À l'entrée du terril, dans la partie basse, une belle surface a subi un incendie dû à l'imprudence d'apprentis « hommes des bois ».

Une étendue entièrement ouverte reverdit grâce à une population de *Calamagrostis epigejos* dont les parties souterraines n'ont pas été affectées par le feu. En parcourant ce lieu, on s'aperçoit que le sol n'est pas nu, mais recouvert d'une mousse carbonisée de l'épaisseur d'un beau tapis. *Campylopus introflexus* dont il s'agit, va-t-il résister autant que la graminée ?



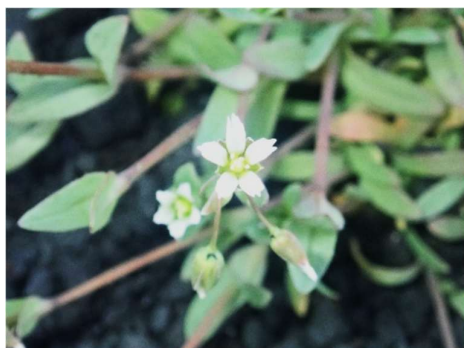
Aspect estival d'un tapis de mousse sur le terril.

Campylopus introflexus : les longs poils hyalins disposés en étoile au sommet des tiges lui donnent son aspect typique, dès lors facilement reconnaissable sur le terrain.

Notons que cette espèce en concurrence fortement une autre : *Polytrichum piliferum* qui est indigène et occupe les mêmes milieux. Les feuilles de celle-ci portent également un poil hyalin à son sommet, mais il est plus court et moins dressé, sauf à sec quand les feuilles se redressent et s'appliquent sur la tige. Les deux espèces sont côte à côte sur le terril.

(1) : VERLOOVE F. & VAN ROSSUM F. (et coll.), 2024. –Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines, 7^e édition. Édition du Jardin botanique de Meise, B-1860 Meise. CXXXVIII + 1195 p. (ndlr appelée communément Flore bleue)

Présence (fugace) de *Holosteum umbellatum* sur les terrils



Holosteum umbellatum est considéré, sur la liste des espèces wallonnes établie en 2012, comme indigène et menacé d'extinction. La dernière édition de la flore bleue signale que cette petite Caryophyllacée a failli disparaître il y a quelques décennies mais qu'elle connaîtrait une nouvelle expansion dans les cimetières et le long des voies ferrées. Annie Remacle en a fait l'évaluation dans son inventaire de la flore des cimetières de la Lorraine belge en 2020*.

Jean Margot ajoute qu'elle serait aussi à rechercher sur les sols secs, pierreux et ensoleillés des terrils.

En effet, *Holosteum umbellatum* a été vu récemment sur des terrils lors de deux sorties organisées par la Société des Naturalistes de Charleroi : en avril 2022 sur le terril du Calvaire à Fontaine-l'Évêque et en mai 2022 sur un très petit terril de laitier situé dans la réserve naturelle Sébastopol à Bouffioulx.

Les rapports de ces sorties, respectivement de Flavio Mantesso et de Jeremy Jaegers, sont à lire dans le Bulletin des Naturalistes de Charleroi N° 75 (2022) Vol.3, p.21-26 et 32-39.

En avril 2023, Flavio Mantesso a pris la photo ci-dessus pour attester de la présence de l'espèce sur le terril d'Anderlues.

Malheureusement lors de notre sortie sur le terril du Quesnoy à Trivières nous ne l'avons pas trouvée alors que *Spergularia rubra* qui a la même écologie ne nous a pas échappé. Pourtant il n'en restait qu'une brindille desséchée et une fleur. Sa floraison est plus tardive que celle de *H. umbellatum*. En juillet nous assistons à la fin de sa courte période végétative.

Pour trouver *H. umbellatum*, nous aurions peut-être eu plus de chance en avril. Les pédicelles de longueur variable s'inclinent pour former, après floraison, une sorte d'ombelle caractéristique. Cela ne peut échapper à un observateur aguerri mais il doit arriver au bon moment. La floraison printanière de *H. umbellatum* ne dure que peu de temps et ensuite la petite plante, une thérophyte tout comme *S. rubra*, sèche rapidement et disparaît complètement. En juillet, les graines, s'il y en a, sont dans la banque du sol et il n'y a plus rien à voir. Le rendez-vous est donc donné en avril ou mai de l'an prochain pour une éventuelle rencontre.

Cette remarque sur *H. umbellatum* montre toute l'importance d'acter nos observations dans des rapports datés. Ceux-ci laissent des traces qui peuvent être partagées. Ils permettent d'étudier le comportement des espèces et d'évaluer la santé des populations sur le long terme.

*A. Remacle, La flore des cimetières de la Lorraine belge [Dumortiera 116/2020 : 3-25]

Remerciements à J. Margot pour toutes ses précieuses remarques.